



La loi d'orientation agricole : un recul infamant



Christian PONS
Président de l'UNAF

Que contient cette nouvelle loi ?

Derrière la reconnaissance de l'agriculture comme « intérêt général majeur » et le principe de « non-régression de la souveraineté alimentaire », on trouve en réalité une simplification brutale des normes en-

vironnementales : l'allègement des contraintes pour les agriculteurs, une gestion des haies très simplifiée favorisant leur destruction, l'autorisation d'utiliser à nouveau des néonicotinoïdes par dérogation s'il n'y a pas d'alternatives, etc. Tout ceci n'est qu'un miroir aux alouettes pour celles et ceux qui ont une vue à très court terme. En réalité, ceux qui seront les premiers impactés, les premières victimes, ce sont les agriculteurs qui, petit à petit, s'empoisonnent en utilisant de plus en plus de molécules très nocives, mais aussi la population dans son ensemble qui absorbe une alimentation de plus en plus chargée en pesticides. Et bien sûr nos abeilles et l'ensemble des pollinisateurs... Dans ce texte de loi, on ne voit nulle part « l'intérêt général » ni la « défense des consommateurs », ni l'importance de l'apiculture et de la pollinisation (pourtant demandée par des élus) et encore moins la transition écologique ou la défense de l'environnement. C'est exactement le contraire ! Tout a été prévu pour saboter le travail effectué depuis plus de vingt ans sur la biodiversité, la transition écologique, le respect du vivant, pour une agriculture durable. Un combat de longue haleine qui commençait à porter ses premiers fruits et qu'il fallait amplifier. A celles et ceux qui ont voté cette loi, honte à vous mesdames et messieurs les élus censés être les représentants des citoyennes et citoyens, vous êtes en réalité à la solde d'une infime minorité uniquement guidée par des intérêts à court terme ! Avec cette loi, vous mettez l'agriculture et les agriculteurs dans les bras de l'agrochimie et l'agrobusiness. Soyez assurés que nous, apicultrices, apiculteurs, tout comme les paysans et tous les citoyens conscients des enjeux réels, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous empêcher de gâcher l'avenir de nos enfants. L'apiculture et nos abeilles ont aussi leur mot à dire ! Et pour cela, nous avons besoin d'un syndicat fort, d'une UNAF toujours combattante !

Le syndicalisme a plus que jamais besoin de bras et de cerveaux !

Je me rends compte au travers de différentes discussions et rencontres, lors des assemblées générales des syndicats départementaux auxquelles je participe, qu'il y a trop souvent un manque de volonté chez certains apiculteurs pour s'engager sur le plan syndical, tant au niveau départemental qu'au niveau national, soit par manque de connaissances pour certains, soit par manque de temps pour d'autres, soit par fatalisme, etc.

Certes, que l'on soit petit producteur ou professionnel, l'apiculture reste une passion, mais rester entre soi ne suffit pas ! Pour s'engager, je crois avant tout qu'il faut avoir l'envie et la passion de la défense des abeilles. Si le syndicalisme mené par des personnes passionnées qui ont donné leur temps et leur énergie depuis des décennies pour défendre les apiculteurs n'avait pas existé, l'apiculture n'en serait pas où elle en est et serait déjà absente du paysage social et agricole. Adhérer et participer à la vie d'un syndicat, c'est aussi partager et acquérir une somme de compétences en apiculture, en communication, en défense des intérêts collectifs et en gestion associative, etc. Chacun peut apporter sa pierre pour construire le syndicalisme de demain. Pour cela, il faut sans cesse se tenir informé des réglementations et des sujets nouveaux (pesticides, changement climatique, biodiversité, aides financières, problèmes sanitaires...) en étant conscient des problématiques locales et nationales qui affectent les apiculteurs. Il faut ensuite défendre les intérêts de l'apiculture française auprès des institutions nationales et européennes en participant aux discussions sur les normes sanitaires, environnementales. Il faut enfin communiquer et mobiliser les adhérents, développer des partenariats et des initiatives, gérer et animer la vie syndicale. Nous avons tous la possibilité d'en faire un peu, alors pourquoi pas vous ? Les bonnes volontés sont les bienvenues à l'UNAF ! N'hésitez pas à nous contacter !

Concours des miels de France : une édition d'anthologie

Le 4 février dernier, sous la présidence d'Olivier Roelinger, chef triple étoilé, le palais d'Iéna vrombissait comme un rucher en pleine miellée. Miels, nougats, pains d'épices et hydromels étaient à la fête ! Plus de 260 jurés, venus parfois de pays très éloignés, ont dégusté, évalué, primé l'excellence des produits apicoles français. Un grand moment de convivialité, d'échanges, de découvertes qui ont permis de valoriser le savoir-faire de nos apicultrices et de nos apiculteurs, comme l'extrême richesse et la diversité de nos terroirs. Bravo à toutes et à tous !

Avec les premiers beaux jours, les fondatrices de frelons asiatiques vont ressortir. Si vous voulez protéger vos ruches de leur prédation dès la fin de l'été, il faut d'ores et déjà piéger. A vaste échelle et bien au-delà des ruchers... N'oubliez pas qu'un seul nid consomme en une saison 11 kg d'insectes ! N'hésitez pas à en parler à vos amis et vos voisins ! Seul le piégeage de printemps est à ce jour le plus efficace. Alors ne tergiversez pas ! Agissez ! Piégez ! Piégez ! Piégez !